

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Février 1892

NOUVELLES LOCALES

Samedi soir a eu lieu au London-House, à Nice, le banquet annuel offert par le Corps Consulaire aux principales Autorités de Nice, et pour la première fois au Gouverneur Général de la Principauté.

Au dessert, le marquis Centurione, Consul Général d'Italie, doyen du Corps Consulaire, a porté un toast à la France, à M. Carnot, à Leurs Altesses Sérénissimes, à S. Exc. le baron de Farincourt, aux principaux Chefs de Service des Alpes-Maritimes et aux Généraux présents.

Le Général Gouverneur de Nice et M. le Préfet ont répondu au toast du marquis Centurione en exprimant le regret qu'inspire à tous le prochain départ de l'éminent Consul Général d'Italie.

M. le Baron de Farincourt, répondant à ces différentes allocutions, a dit en substance que l'honneur fait au Gouverneur de Monaco, en l'invitant à cette réunion, l'affectueux respect avec lequel venait d'être prononcé le nom de son bien-aimé Maître, constituaient un légitime hommage à la personne auguste de Son Altesse Sérénissime, à la largeur de ses vues, à ses éminents travaux, à son grand cœur.

Le Prince sera sincèrement touché de cet hommage dont le Gouverneur s'empressera d'être le très humble écho.

« Leurs Altesses Sérénissimes, la Princesse, ma gracieuse Souveraine, et M^{gr} le Prince Héritaire le seront également des sentiments et des vœux que l'honorable doyen du Corps Consulaire vient de leur exprimer en votre nom. »

Son Excellence s'est ensuite associée aux vœux adressés à la France, au Président de la République, ainsi qu'à son aimable voisin, à son excellent ami, M. le Préfet des Alpes-Maritimes. Puis, s'adressant à M. le général de Saint-Germain, elle s'est exprimée à peu près en ces termes :

Je suis fils, petit fils, neveu et frère de soldats, c'est vous dire, mon général, combien j'ai été heureux de lever, il y a un instant, mon verre à ceux qui personnifient ici l'armée française, dont le Prince Héritaire de Monaco porte en ce moment le glorieux uniforme.

La fête patronale de la Principauté a été célébrée mercredi par un temps véritablement printanier.

Le matin, il y avait foule à la Cathédrale pour la messe pontificale. A la procession, M^{gr} l'Evêque, entouré d'un nombreux clergé, portait les saintes reliques. Les spectateurs étaient nombreux sur tout le parcours du cortège et notamment aux abords de l'église Sainte-Dévote. La cérémonie, comme toujours, s'est accomplie au milieu du plus grand respect de la population et dans un ordre parfait.

La paroisse Sainte-Dévote a célébré, dimanche, cette même fête; M^{gr} l'Evêque officiait pontificalement.

Le Journal de Monaco a reçu de l'Evêché la communication suivante :

Par lettre en date du 14 janvier 1892, S. S. le Pape Léon XIII, ayant autorisé les Evêques de la Catholicité à dispenser les fidèles du jeûne et de l'abstinence dans les contrées où, par suite de la maladie régnante, la santé publique réclamerait cet adoucissement, M^{gr} l'Evêque de Monaco, en vertu de cet Indult Apostolique, dispense les fidèles de son diocèse de l'abstinence du vendredi jusqu'au mercredi des Cendres.

A cette époque, le mandement du Carême de Sa Grandeur fera connaître aux fidèles les nouvelles modifications à la loi du jeûne et de l'abstinence, que l'état de la santé publique pourrait exiger.

Le désir du Souverain Pontife est que les fidèles suppléent aux mortifications corporelles par l'aumône et les œuvres de piété.

On sait avec quel soin sont entretenus les jardins de la Société des Bains, qui ne sont pas l'un des moindres agréments de Monte Carlo. Parmi les plus intéressants produits horticoles qu'y expose l'industriel jardinier en chef M. Van den Daële, on remarque particulièrement depuis quelques jours une belle corbeille de lilas en fleurs devant l'entrée du Casino, et de superbes touffes d'azalées près du parc aux moufflons. Leur végétation en plein air est un témoignage irrécusable de la douceur de notre climat à la fin du mois de janvier.

Les produits du laboratoire de la Société industrielle de Monaco vont figurer à l'exposition internationale de Cannes.

L'entrepôt des allumettes monégasques sera ouvert à la vente les mercredi et samedi de chaque semaine, de 9 heures à midi.

Le bal donné mercredi par la Société des Régates avait attiré beaucoup de monde dans les salons de l'Hôtel de Paris.

Un excellent orchestre, conduit par M. Zeppilli avait été engagé par la Société, et les danses se sont prolongées jusqu'à 5 heures du matin.

M. Joseph Marquet, président de la Société des Régates, a trouvé mercredi, dans le bal, un bracelet que sa propriétaire peut réclamer.

Le jeune Henri Armelin, employé à l'hôtel de Paris, a trouvé dans la véranda de cet établissement une bourse en or contenant plusieurs pièces de cent francs. Il l'a déposée immédiatement au bureau de l'hôtel où le propriétaire l'a réclamée presque aussitôt, laissant une gratification pour cet honnête employé.

Les membres de l'Œuvre de Jeunesse établie chez les Frères des Ecoles Chrétiennes donneront dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi, dans la grande salle de théâtre du Collège de la Visitation, une séance théâtrale et musicale.

Une quête sera faite au profit de l'Œuvre et de la Bibliothèque Charles III.

Les dons particuliers pour le développement de l'Œuvre seront reçus avec reconnaissance chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, place de la Visitation, 2.

Cette cérémonie sera présidée par S. G. M^{gr} l'Evêque.

Les concerts internationaux ont, comme les concerts classiques, leurs fervents et leur succès.

Dimanche, le 4^e concert international (œuvres belges) était donné avec le concours de M. Carlo Sansoni, violoncelliste.

On a surtout admiré, dans la seconde partie, deux morceaux de M. Léon Jehin, un *scherzettino* et une *romance*, pour violon solo, que M. Comte a interprétée dans la perfection, accompagné par la flûte et la harpe.

Citons aussi la *Fantaisie caractéristique* de Servais, pour violoncelle, qui a fait applaudir M. Carlo Sansoni.

Une remarque : Le public du concert a vu avec plaisir que les numéros indiquant les morceaux à exécuter, sont plus distincts que par le passé.

C'est une heureuse réforme.

Jeudi 4 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, onzième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck :

Roma, suite d'orchestre..... G. Bizet.
 A. Introduction et allegro.
 B. Scherzo.
 C. Andante.
 D. Finale (Carnaval).

Ouverture d'Oberon (redemandée)..... Weber.
 Aubade (1^{re} audition)..... Ed. Lalo.
 I. Allegretto.
 II. Andantino.

L'Enchantement du Vendredi-Saint, 3^e acte
 de Parsifal..... Wagner.
 Les Erinnyes..... Massenet.

A. Danse grecque.
 B. Scène religieuse.
 Le solo de violoncelle par M. SANSONI.
 C. Final du Divertissement.
 (1^{re} audition à Monte Carlo)

Dimanche 7 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, cinquième Concert international, Œuvres Allemandes, avec le concours de M. Carlo Sansoni, violoncelliste :

Ouverture de Jesonda..... Spohr.
 Les Maîtres Chanteurs (fragments)..... R. Wagner.
 (1^{re} audition).

Danses Hongroises en ré et en sol mineur Brahms.
 Ouverture d'Euryanthe..... Weber.
 Scènes Carnavalesques..... H. Hofmann.
 A. Duo d'amour — B. Carnaval.

Kol Nidrei, adagio pour violoncelle solo. Max Bruch.
 M. Carlo Sansoni.
 Schiller-Marche..... Meyerbeer.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, Théâtre des Pupazzi, de M. Le-mercier de Neuville.

M^{lle} d'Adler et M. Soulacroix ont continué, la semaine dernière, leurs représentations dans

Manon. M. Mikaelly, ténor du théâtre de Toulon, qui remplaçait M. Commène encore malade, s'est fait applaudir dans le rôle du Chevalier des Grioux.

Comme toujours, l'orchestre a été parfait.

Ce soir, *Mireille*, opéra comique de Charles Gounod. M^{lle} d'Adler remplira le rôle de Mireille.

Mardi prochain, *Gyptis*, de M. Desjoux.

Le quatrième Championnat triennal au tir aux pigeons de Monte Carlo a pris plus d'importance qu'on ne prévoyait, et comme conséquence n'a pu être terminé dans les deux journées de jeudi et de vendredi qu'on avait prévues pour ce grand concours, ce qui a obligé à reporter à hier le Prix de Consolation de 1,000 francs devant clôturer la série des grands concours internationaux.

Il n'y a pas moins de 61 tireurs prenant part au Championnat triennal, se disputant le prix qui consiste en un objet d'art et 5,000 fr. 25 pigeons à 28 mètres, ce qui fait de ce tir un des plus longs et des plus compliqués de la saison.

Dans la journée de vendredi, on a terminé le douzième tour. Voici les résultats obtenus par les tireurs qui restaient en concours.

Ont tué 7 pigeons sur 12 : MM. de Kuyper, marquis Pizzardi, Cuvelier, Puglia, Blake, comte Bernstorff.

Ont obtenu 8 sur 12 : MM. Thome, marquis Ridolfi, Cleim, Scott, Forno, Demonts, Vernoy, Doriol, Horton, de Clifford, baron de Pret, Grace.

Ont obtenu 9 sur 12 : MM. Harding-Cox, Pinson, Rodley, comte Zichy, Drago, Halford, Verri, Sutcliffe, Noël, Hen, comte Voss, Verdaveine.

Ont eu 10 sur 12 : MM. Common, de Dalmas, Camerini, Bellusci, A. Poizat, Roberts, Descharmays, comte E. Gaioli, Rigoni, Flip, comte de Robiano, Heygate, Guidicini, comte Trauttmansdorff.

Ont obtenu 11 sur 12 : MM. Nocca, comte L. Gaioli, Gordon Smith, Galfon et Galetti.

Samedi le tir a été repris à midi.

On peut dire que cette troisième journée du Championnat triennal a été fertile en émotion. Après trois jours d'une lutte acharnée, les tireurs sur lesquels on fondait le plus grand espoir ont été battus par un Italien, M. Galetti, qui, le premier jour, avait manqué un premier pigeon et a tué les vingt-quatre autres. M. Descharmays, Français, a obtenu la seconde place avec vingt-trois pigeons sur vingt-cinq. La troisième et la quatrième places ont été partagées entre MM. Bernard, Français, et le comte de Trauttmansdorff, Autrichien. Le premier a reçu 6,220 francs plus un objet d'art : une aiguère Louis XVI, en vermeil, d'un travail artistique très remarquable. Au second, 2,135 francs. Le troisième et le quatrième ont partagé 2,440 francs. La fête s'est terminée par une poule au doublé qui a été partagée entre MM. Descharmays et Bernard.

Le prix de Consolation dans lequel ont figuré 41 tireurs a été remporté par M. Flip, italien, avec 10 pigeons sur 10, il a reçu la somme de 2,345 francs, plus l'objet d'art, un service à liqueurs en cristal et garnitures en argent ; le second, M. Harding Cox, anglais, a touché 1,275 francs ; le troisième, M. Quairola, 765 francs et M. Doriol, quatrième, 510 francs.

Le Grand Concours de tir au pistolet a été clos le 31 janvier. Le premier prix a été remporté par M. Bonzon avec 45 points ; le second prix, par M. Cahuzac Delaroché, avec 43 points ; le troisième prix, par M. Barrier, avec 43 points.

Le Grand Concours de tir au sanglier a été également terminé le même jour ; le comte Voss a gagné le premier prix avec 43 points ; le second prix, par M. Bonzon, avec 43 points ; le troisième prix, par le comte Bernstorff, avec 42 points. De très beaux objets d'art ont été donnés aux vainqueurs.

Aujourd'hui a lieu le *Maiden Cup*.

Demain mercredi, Concours de la deuxième série.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le comité des fêtes nous adresse la communication suivante :

L'exposition florale de Nice, fixée aux 7, 8, 9 et 10 avril prochain, à la place Anglicane, et dont les travaux d'installation ont été déjà commencés, vient de recevoir de deux importantes sociétés de notre ville, un précieux témoignage de sollicitude.

La Société Centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, a mis à cette occasion à la disposition du Comité des fêtes : 6 médailles d'or, module 0,035 ; 6 médailles vermeil, module 0,057 ; 6 médailles vermeil module 0,045 ; 29 médailles d'argent, module 0,057 ; 20 médailles de bronze, module 0,057.

La Nouvelle Société d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes, pour l'encouragement et le développement de la culture des fleurs, plantes et arbres d'ornement, a attribué à cette exposition les récompenses suivantes : 4 grandes médailles en or d'une valeur de 200 francs ; 4 médailles d'or d'une valeur de 100 fr. : 10 médailles de vermeil ; 10 médailles d'argent ; 1 grand prix d'excellence de 500 francs ; 2 grands prix d'excellence de 250 francs ; soit en totalité, une valeur de 3,750 francs.

— On annonce que le célèbre nageur anglais Edward-Johnston Reddish qui, naguère, traversa la Manche à la nage, vient d'être engagé par la direction de la Jetée-Promenade pour une série d'exercices nautiques absolument extraordinaires. Reddish, dont le nom et l'audace sont bien connus dans toute l'Angleterre, se propose d'établir à dix mètres au-dessus de la terrasse de la Jetée-Promenade une passerelle aérienne du haut de laquelle il plongera dans la mer, où il se livrera à des expériences de nage et de sauvetage très curieuses.

— Voici le programme des fêtes du Carnaval :

Samedi 20 février à 10 heures. — Aubade en ville. A 8 heures 1/2 du soir, entrée solennelle de S. M. Carnaval XX dans sa bonne ville de Nice, musiques civiles et militaires réunies ; salves d'artillerie, feux électriques, embrasement général des places Masséna et du Casino. A 11 heures du soir, grand bal-promenade au Casino Municipal.

Dimanche 21 février. — Sur l'avenue de la Gare, entre le pont du chemin de fer et la place du Casino (extrémité Sud). A 2 heures de l'après-midi, défilé de toutes les Mascarades qui concourent pour le prix des deux jours du Corso Carnavalesque, ainsi que tous les Masques par groupes ou isolés. Le jet des fleurs sera seul permis ce jour-là. Les confetti seront interdits. — Le soir, illumination générale de toute l'avenue et des places Masséna et du Casino, feux de bengale, musiques, Corso aux flambeaux.

Tous les chars, analcades et mascarades sont tenus de paraître illuminés. — 4 prix sont institués pour les grands chars les plus brillamment illuminés.

Mardi 23 février, à 9 h. du soir. — Défilé musical et carnavalesque aux flambeaux, avec le concours de toutes les musiques de la ville réunies sous la direction de M. Pivet, chef de la musique municipale, pour l'exécution d'une *Retraite Carnavalesque* (musique inédite).

Jeudi-Gras 25 février. — Grand Corso de gala et Bataille de Fleurs sur la promenade des Anglais. — Le soir, à 11 heures, premier grand Veglione du Comité au Théâtre municipal, distribution de bannières.

Samedi 27 février. — Grande fête de charité de jour et de nuit au Casino municipal, au profit des pauvres de la Ville, organisée avec le bienveillant concours des dames et demoiselles de la Colonie étrangère et de Nice.

Dimanche 28 février. — Première journée du grand Corso carnavalesque, batailles de confetti et de fleurs, mascarades, analcades, chars, etc. — Le soir, à 11 heures : Grande redoute mauve et blanc au Casino municipal.

Lundi 29 février. — Deuxième journée du grand Corso de gala et bataille de fleurs (promenade des Anglais) ; distribution des bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées.

Mardi-Gras 1^{er} mars. — Deuxième journée du grand Corso carnavalesque ; distribution des bannières du haut de la grande tribune. — Le soir, à 8 h. 1/2 : Illumination générale, musiques sur tout le parcours, lumière électrique, moccoletti, grand feu d'artifice, flammes de bengales multicolores. Retraite aux flambeaux ; Carnaval sera brûlé en effigie. — A Minuit : Deuxième grand Veglione du Comité au Théâtre Municipal.

Menton. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure du matin, le feu s'est déclaré dans les moulins

de la ville, situés à deux kilomètres de Menton. Ces moulins se composent de trois vastes bâtiments superposés les uns sur les autres.

Ces magasins étaient remplis de fourrage et de provisions de pâtes et de vermicelles, que le locataire, M. Acquarone, y entassait.

Seul, le bâtiment du bas a été préservé et les chevaux sauvés.

Ces moulins appartenaient jadis aux Princes de Monaco.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La vie parisienne recommence : elle battra son plein à partir de ce soir 30 janvier, quand les deux orchestres du bal de l'Opéra auront donné le signal officiel du Carnaval. Les cartes d'invitation arrivent de tous côtés pour les premiers jours du mois de février, et on a dansé dans plusieurs salons.

Comme toujours, le Président de la République et M^{me} Carnot ont ouvert la saison mondaine par un grand dîner diplomatique, à l'Elysée. Soixante-six convives, malgré l'influenza qui n'épargne pas les ambassadeurs, et malgré les deuils qui viennent de frapper les principales cours de l'Europe. Des guirlandes de fleurs très bien disposées entouraient la table et couraient à travers les candélabres. Une réception a suivi le dîner.

Les mêmes personnes et l'élite de la colonie allemande de Paris assistaient à la réception donnée par l'ambassade d'Allemagne dans le bel hôtel de la rue de Lille, et qui avait tout à fait grand air. Au bas du grand escalier, des laquais en livrée rouge, à la française, et l'orchestre des tziganes. Le comte de Munster et sa fille recevaient dans la grande salle du premier étage.

Malheureusement, les morts du duc de Clarence, du grand-duc Constantin et de la mère de l'impératrice Elisabeth empêchent, cet hiver, les ambassades d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et le chargé d'affaires de Bavière, de donner des fêtes. Ce qui est d'autant plus fâcheux que le monde diplomatique paraissait disposé à sortir de sa demi-réserve et à prendre la tête du mouvement parisien.

Les cercles rivalisent d'efforts pour jeter un peu de gaieté et de vie dans leurs soirées et leurs expositions. Le *petit salon* du cercle Volney est, cette année, très intéressant et très suivi. Les tableaux les plus regardés sont ceux de M. Henner, qui a envoyé deux têtes de jeunes filles ; le portrait de M. Henner, par M. Carolus Duran ; un beau portrait de M. Jules Lefebvre ; un paysage de M. Lucien Donat ; ceux de M. Trouville, qui a un sentiment exquis de la campagne environnant Paris ; les portraits de M. Wanton, de M. Sain, de M. Wurtz, de M. Rixens, de M. Desvallières, de M. Tony Faivre, de M. Laroche, de M. Courtois ; une jolie tête de M. Bongueron ; des figures de M. Vidal et de M. Zwiler ; la *Porta della Carta*, de M. Benjamin Constant ; les *Figures de Bethlém*, de M. Luc-Olivier Merson ; la *Cour de la Sorbonne*, de M. Boucher ; les toiles de MM. Henri Martin, Davoil, Iwil, Guignard, Busson, Nozal, Yon, Jean Gounod, Zacharian, Dirut, Weeks, de Wuillefroy, Lobrichon, Valadon, Brispot, etc.

Une autre exposition est en préparation à l'Epatant. Des soirées musicales y seront données également, où l'on entendra des œuvres inédites.

Le *Yachting-Club* a donné une revue de MM. Maurice Froyz et Michel, qui a eu du succès. De jeunes auteurs donneront, la semaine prochaine, au *five o'clock* du *Figaro*, la primeur d'une revue de salon en vers très joliment tournés, et qui sera, grâce au talent des auteurs et des interprètes, en tête desquels est M^{lle} Marguerite Duval, le grand amusement de plusieurs cercles et salons, cet hiver.

Au cercle de la Presse, on a pensé que les ombres chinoises de feu Séraphin pouvaient avoir d'autres destinées que d'amuser les petits enfants. Quelques membres du cercle ont improvisé une petite pièce satirique, intitulée la *Course au Fauteuil*, critique aimable du monde académique, littéraire, théâtral, du monde des clubs et du monde sans épithète, qui sera jouée au cercle dans une quinzaine de jours, dès que les acteurs seront prêts, c'est-à-dire découpés dans le zinc.

En ce moment où toutes les maîtresses de maisons cherchent à varier les attractions des matinées et des soirées, les ombres chinoises à l'usage des grandes personnes peuvent fournir un grand amusement. Je n'en veux pour preuves que les deux soirées d'ombres chi-

noises que vient de donner la baronne Morio de l'Isle. La poésie, la musique, les décors, l'éclairage électrique formaient un cadre charmant aux spirituelles boutades des auteurs.

Une matinée des plus brillantes a été donnée par M^{me} la comtesse de Kessler. On a successivement applaudi M^{me} Lita, M^{lle} Goblet, la baronne Scotti, M^{lle} Hooper, M^{me} Gayrard, Pacini et M. Léza.

Dîner et réception chez le prince et la princesse Alexandre Bibesco. On a fort applaudi un *quatuor*, pour instruments à cordes de M. Lefebvre, très bien exécuté par MM. Colblain, Lebreton, Mas et Salmon, et un superbe *concerto en fa* pour deux pianos, de Widor, exécuté par l'auteur et par la princesse Bibesco, une étonnante virtuose.

M^{me} Gabrielle Krauss, le violoncelliste Mariotti, M^{lle} Devlin, M^{me} Jannowski ont charmé l'auditoire choisi qui assistait à la réception donnée par la marquise de Castrolone, dont la fille, M^{lle} la baronne Popper de Podhragy a prouvé qu'elle avait une voix digne de celle de sa mère.

Très élégant cotillon chez M^{me} Deacon.

Le principal événement mondain a été la soirée donnée par la duchesse de la Trémouille, dans son incomparable hôtel de l'avenue Gabriel, où la salle des fêtes est ornée de boiseries provenant de l'hôtel Pomponne, à l'occasion du prochain mariage de son fils, le prince de Tarente, avec M^{lle} Villet-Will. Le duc de Chartres honorerait cette réception de sa présence.

En l'église de la Trinité a été célébré le mariage du vicomte d'Oyron, qui appartient à l'une des plus grandes familles du Poitou, avec M^{lle} Lessart.

Lundi 1^{er} février, la bénédiction nuptiale sera donnée en l'église de la Madeleine au vicomte René de Truchis de Lays et à M^{lle} Suzanne Rivière.

On annonce le prochain mariage de M. Hector Passerat avec M^{lle} Biès, fille du président de la Société de prévoyance des Alsaciens-Lorrains.

Les théâtres continuent à renouveler leurs affiches.

Au Palais-Royal, excellente reprise de *Doit-on le dire?* l'amusant vaudeville de MM. Labiche et Duru, avec MM. Calvin, Raymond, Milher Pellerin, M^{lles} Bonnet et Clem.

Au théâtre Cluny, première représentation de *Popotte*, comédie à quiproquos de MM. Gugenheim et A. de Jassaud, qui a eu beaucoup de succès.

Au théâtre Moderne, M. Léon Gandillot a donné une comédie en trois actes, le *Pardon*, qui aura cent représentations.

A la Gatté, première représentation du *Pays de Vor*, pièce à spectacle, où il y a de jolis décors, deux beaux ballets, des décors étincelants et où la grande attraction est la traversée de la chute du Niagara en bicyclette sur la corde raide, par M^{lle} Cassive.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Le Musée de chasse et de pêche du Jardin zoologique d'acclimatation. — Parmi les constructions récemment élevées au Jardin d'acclimatation, il convient de signaler la nouvelle galerie du *Musée de chasse et de pêche* :

Dans ce musée dont l'installation est maintenant presque achevée a été réunie la collection à la fois historique et ethnographique des engins servant ou ayant servi à la capture des animaux. On peut y voir, à côté des armes et des instruments que nous ont fait connaître les découvertes archéologiques, les engins de toute nature aujourd'hui en usage chez les peuples sauvages et chez les peuples civilisés.

Les objets sont répartis en quatre groupes comprenant les armes, les filets, les pièges et les accessoires. La classification adoptée permet les rapprochements les plus curieux ; on est tout surpris de constater que telle arme, tel piège encore en usage de nos jours étaient connus des hommes de l'âge de la pierre.

Le Musée de chasse et de pêche est le seul de ce genre existant à l'état permanent ; il vient donc combler une lacune et répond bien au but que s'est toujours proposé le Jardin d'acclimatation, c'est-à-dire l'instruction du public.

La mortalité dans le monde :

Chaque année il meurt sur notre globe, 33 millions d'individus : soit en moyenne 91,554 par jour, 3,730 par heure et 62 par minute.

La durée moyenne de la vie humaine est de 38 ans environ. Un quart de la population meurt après d'avoir atteint la septième année, et la moitié avant la dix-septième. Sur 100,000 personnes, il n'y en a qu'une qui vit cent ans.

Pour 1,000 personnes qui atteignent l'âge de 70 ans, 43 appartiennent au clergé où à la politique, 40 à l'agriculture, 33 sont des ouvriers, 32 des soldats, 29 des avocats ou des ingénieurs, 27 des professeurs et 24 seulement des médecins.

Il est un produit que notre région pourrait donner en bien plus grande abondance, mais dont, par une blâmable indifférence, on ne s'occupe pas assez. C'est la truffe.

Cette allégation va faire sourire peut-être. Ce n'est pourtant pas le cas, car la culture en question est parfaitement susceptible de fournir un revenu appréciable et qu'on est d'autant moins en droit de dédaigner aujourd'hui dans nos campagnes que la gêne y a succédé à l'abondance d'autrefois.

Presque toute la zone de notre arrondissement, comprise entre 350 et 900 mètres d'altitude, est propre à la plantation du chêne truffier. Faite selon les indications voulues, cette culture y donnerait des résultats favorables, et comme elle n'exige aucun frais et seulement quelques soins insignifiants, que l'opération de la plantation est d'une extrême simplicité et que les terrains les plus arides peuvent y être affectés, il y aurait donc un très grand avantage à lui donner une sérieuse expansion.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ce qu'on fait dans les départements voisins. Le Var, le premier, nous donne l'exemple ; dans l'arrondissement de Draguignan principalement, les plantations de chênes truffiers se multiplient depuis quelques années d'une façon assez générale. Aussi la production augmente-t-elle dans des proportions très sensibles et l'on prévoit que, dans un avenir peu éloigné, les truffières du Var fourniront un contingent important à la consommation publique et au commerce d'exportation des truffes, tout en procurant à leurs propriétaires et exploitants de précieuses ressources.

Dans le Vaucluse, où la production truffière a une importance très considérable, le mouvement d'expansion est plus marqué encore. C'est ainsi qu'il vient de se former à Apt une Société qui a pour but de transformer en truffières 460 hectares de terrains aujourd'hui à peu près improductifs.

Cette société, à la tête de laquelle se trouve M. Reboulin, maire d'Apt, est au capital de 750.000 francs, et elle paraît appelée à donner de brillants résultats.

Nous citons cet exemple pour démontrer que la production truffière a devant elle un avenir certain, grâce aux progrès accomplis par l'industrie de la fabrication des conserves, qui expédie aujourd'hui ces précieux tubercules dans le monde entier, et que, par conséquent, l'exploitation qu'on en ferait dans notre arrondissement serait assurée de ne pas manquer de débouchés, en dehors de ceux, très importants, que lui offre la consommation de nos villes d'hiver.

Cette année, le prix des truffes se maintient sur place entre 7 et 9 francs le kilo. On a souvent payé plus cher, mais ces prix demeurent quand même assez rémunérateurs.

The Lancet, journal médical anglais, mentionne un remède contre l'influenza, proposé par le docteur Gerar, président de l'Association des médecins du Royaume-Uni. Ce remède consiste à administrer toutes les deux ou trois heures au malade 30 grains (2 grammes), de bicarbonate de potasse.

Le docteur Gerar attribue à son remède les avantages suivants :

- 1° Si on le rend avant d'être atteint, le médicament préserve de la maladie ;
- 2° Il arrête la marche de la maladie dans les vingt-quatre heures, et généralement ce résultat est atteint après quatre ou six heures de traitement ;
- 3° Les forces du malade se maintiennent et la convalescence est assez rapide ;
- 4° La maladie ne laisse pas de traces ;

5° Le remède est quasi infaillible ; sur mille cas traités d'après cette ordonnance, on n'en a constaté aucun suivi de décès.

QUEL AGE ATTEIGNENT LES BÊTES. — Un ours vit rarement plus de vingt ans.

Un *loup*, vingt ans.

Un *renard*, dix à quatorze ans.

Les *lions*, vivent longtemps : un lion du jardin zoologique de Londres a atteint l'âge de soixante-dix ans.

Les *écureuils* et les *lièvres* vivent huit ans.

Il est prouvé que des *éléphants* ont vécu quatre cent dix ans. Lorsque Alexandre le Grand eut vaincu le roi indien Porus, il consacra au soleil un éléphant qui avait combattu courageusement pour le roi, et le nomma Ajax. Il le mit en liberté après lui avoir attaché une suscription. On retrouva l'animal trois cent cinquante ans plus tard.

Le *rhinocéros*, ne vit que vingt-cinq ans.

Une *pintade*, une *poule* et un *dindon* de douze ans vont finir leur carrière.

Les *baleines* vivent mille ans.

Les *dauphins* et les *espadons*, trente ans.

Un *lapin* de huit à dix ans serait bien près de la mort.

Les *perroquets* vivent très longtemps, on a vu à Florence un de ces oiseaux qui avait plus de cent dix ans, et durant tout ce temps il était resté en la possession de la même famille pendant plusieurs générations.

Les *carpes* vivent des âges de cent cinquante ans, on assure que plusieurs carpes de Fontainebleau datent du temps de François I^{er}, né en 1484, mort en 1547.

Une *chèvre* et une *brebis* de quinze ans n'iraient pas plus loin.

Un *porc* de vingt ans serait une rareté.

Les *pélicans* vivent jusqu'à cent ans.

Un *bœuf* qui n'irait pas à la boucherie aurait de la peine à atteindre cent ans.

Un *cheval* qui aurait toutes ses aises ne dépasserait guère trente cinq ans.

L'*âne* n'irait pas plus loin.

Un *chien* de vingt à vingt-cinq ans n'est pas commun.

Un *chat* de quinze ans est aux extrêmes limites de la vie.

Un *aigle* mourut à Vienne à l'âge de cent trois ans.

Une *oie* de trente ans commencerait à devenir un prodige.

Le *chardonneret* et le *moineau* peuvent atteindre vingt-cinq ans.

Le *corbeau*, dit-on, dépasse cent ans.

VARIÉTÉS

La Cathédrale de Vence

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Tel est le titre d'un petit ouvrage de M. Edmond Blanc, de Vence, un des membres les plus actifs de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes.

La cathédrale de Vence est un des monuments les plus anciens de notre région ; la tradition rapporte qu'elle fut bâtie sur l'emplacement d'un temple païen dédié à Mars et à Cybèle ; plusieurs inscriptions relevées par M. Edmond Blanc prouvent l'existence de ce temple.

Nous ne suivrons pas M. Edmond Blanc dans sa dissertation sur l'histoire du chapitre de la cathédrale de Vence, nous nous bornerons à relater ce fait, à savoir que son évêché compte, parmi ses prélats, quatre bienheureux : saint Audin (363), saint Eusèbe (374), saint Véran (451), et saint Lambert (1154) ; un pape, Paul III, qui occupa cet évêché en 1508, sous son nom patronymique d'Alexandre Farnèse ; plusieurs savants, Guillaume-le-Blanc (1588), Pierre du Vair (1601), qui était frère du garde des sceaux de Henri IV, et deux académiciens, Godeau (1638) et Surian (1727).

Vence, paraît-il, fut une ville très importante depuis les Antonins jusqu'à la fin de l'Empire ; elle avait un théâtre, des thermes, des aqueducs, de nombreuses villas, des temples. Détruite par les Lombards, elle fut bientôt reconstruite et entourée cette fois d'un rempart de huit mètres d'élévation. La reconstruction de sa cathédrale date de cette époque. Vence, en 1227, avait une population de 7,000 habitants ; elle n'en compte pas 3,000 aujourd'hui.

Actuellement, la cathédrale est formée de cinq nefs : celle du centre a 13 mètres de hauteur sur cinq de lar-

geur, et les quatre autres 8 mètres sur 3 ; elle possède neuf chapelles.

Les stalles du chœur constituent un admirable spécimen de sculpture sur bois au xv^e siècle ; elles furent exécutées en 1455 par un artiste de Grasse, maître Jacotin Bellot, qui mit cinq ans à parfaire son œuvre.

M. Edmond Blanc constate que dans l'exécution de ce travail d'art, qui indique une grande sûreté de main, l'artiste s'est livré sans frein à sa fantaisie. Néanmoins il lui a semblé que, par tous leurs caractères, les figures décoratives du monument se rattachaient plutôt au roman qu'au gothique.

A propos de l'une des miséricordes qui représente un chevalier armé de toutes pièces, qui va, dans un bois, renverser une idole, M. Edmond Blanc a été amené à penser que le sujet de cette pièce a été pris dans une légende rapportée par le troubadour Raymond Féraud dans la *Vida de Sanct Honorat*, poème provençal du xiii^e siècle.

M. Edmond Blanc n'ayant pu résister au désir de traduire cette jolie légende, il ne me saura pas mauvais gré, je l'espère, de la lui emprunter pour la donner à mes lecteurs.

Voici cette légende :

« Dans les temps antiques, un géant, philosophe sage, savant astrologue et habile nécromancien, nommé Apollon, que quelques-uns ont appelé Dieu, parcourait l'Espagne et l'Aragon, faisant partout œuvre de son art ; ses pérégrinations l'amènèrent en Provence, d'où il voulut aller en Lombardie. Arrivé au sommet du mont Agell, il désira savoir ce qui lui arriverait en son voyage, et le voilà, construisant un grand cercle, dans l'intérieur duquel un second cercle plus petit est tracé. Il abandonne, ainsi que le veut la règle, la partie médiane pour le carrefour, puis il commence ses enchantements et apprend qu'il doit mourir en ce lieu même. Il en ressent tout d'abord une grande douleur ; mais, sachant par expérience que ses oracles sont immuables, il ne pense plus qu'à laisser de lui un souvenir impérissable, et le voilà construisant le monument de la Turbie avec de grands quartiers de pierre. Il l'entoure d'une immense colonnade de marbre, et quand le monument est achevé, il appelle à lui Belzébuth et Mattefellow, ses démons favoris, et leur fait consacrer une idole qui, par la force des enchantements, répondra toujours aux questions qui lui seront adressées ; il la place dans la tour, s'immole devant elle, et se fait secrètement enterrer en ce lieu.

« Bientôt la réputation de l'idole se répand dans le monde entier, et voilà que, de toutes parts, les maris jaloux viennent à la Turbie consulter le démon sur la fidélité de leurs femmes, car l'enchantement était si fort, que l'idole répondait toujours la vérité. C'est pourquoi l'on nommait la Turbie *tour bénie*, car mainte épouse se gardait bien de tromper son mari, de crainte d'être conduite à la tour, dont l'idole n'aurait pas manqué de dévoiler ses fantes.

« Or, vers cette époque, Aymès, comte de Narbonne, qui avait quelques soupçons sur sa femme, Tiborx, la conduisant à la Turbie pour la faire éprouver, s'arrêta quelques heures dans l'île de Lérins, que saint Honorat habitait alors avec ses compagnons. La pauvre Tiborx, plus morte que vive, se confie au saint ; elle lui avoue qu'elle a trompé son mari, qu'elle a aimé l'un de ses pages et lui demande sa bénédiction avant de mourir, car bien certainement l'idole, va dire au seigneur Aymès toute la vérité.

« Le saint la console, la moralise, et voyant ses regrets, se décide à la sauver. Il lui remet un morceau d'étoffe de sa cagoule et lui recommande, lorsqu'elle sera arrivée à la tour de se cacher dessous, de façon à ce que l'idole ne puisse voir autre chose que ce lambeau d'étoffe. Ainsi, fait Tiborx, et l'idole, questionnée, déclare que cette femme est couverte d'une robe d'innocence. Sans vouloir en entendre davantage, le seigneur Aymès lui rend son amour et, tout heureux, s'en retourne vers Narbonne. Tiborx informée, en passant, saint Honorat, du résultat heureux de son stratagème ; le saint homme se félicite d'avoir sauvé de la mort une aussi belle personne, mais il se dit qu'il ne sera pas toujours là pour neutraliser les enchantements de l'idole ; il se rend à Marseille en compagnie d'Aymès, va trouver le marquis Vivant, père de Tiborx, lui raconte ce qui vient de se

passer, et l'engage à aller détruire la tour ainsi que l'idole et à en jeter les débris au vent. Après avoir vivement remercié le saint, Vivant prend un morceau de sa cagoule, qui doit le défendre de tout danger, se rend à la tour, fait fuir les démons, détruit complètement l'idole et le monument dont on retrouve encore certains fragments, et met en pièces l'inscription qu'avait fait graver Apollon ; après quoi il retourne à Marseille. »

Voilà, dans toute sa naïveté, la légende racontée par le moine troubadour ; elle perd certainement beaucoup à être traduite, mais l'ancien provençal est si peu compris aujourd'hui, que c'eût été vouloir en priver la plupart de nos lecteurs, que de la publier dans le texte original.

Le sujet de cette légende, qui avait certainement cours pendant le moyen âge, devait être reproduit dans les sculptures de la cathédrale, et tout fait présumer que Bellot, en quête d'un motif, a simplement copié ce qu'il avait sous les yeux.

Nous félicitons M. Edmond Blanc de son travail sur la cathédrale de Vence ; son opuscule contient de précieux renseignements que les érudits aimeront à consulter.

Il est orné de nombreuses inscriptions relevées avec soin et par de pièces justificatives qui démontrent la précision des renseignements fournis par l'auteur.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e CORDONNIER, notaire à Monaco,
3, Avenue de la Gare, 3

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le 28 janvier 1892, M. JOSEPH GUIGLIA, a cédé à M. JACQUES TORNAVACA, le fonds de commerce de restaurateur, qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, n^o 1, à l'angle de la rue de la Turbie, sous le nom de *Restaurant du Marché*.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans les huit jours, sous peine de déchéance, en l'étude de M^e Cordonnier, notaire, où les parties ont élu domicile.

Pour extrait,
F. CORDONNIER.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 au 31 Janvier 1892

NEWCASTLE,	vap. <i>Earsdon</i> , angl., c. Arthur,	houille.
NICE,	chaland <i>Paillon</i> , fr., c. Ceruti,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phioo,	sable.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Mascarelli,	id.
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. <i>Dominique</i> , fr. c. Aune,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Agaud,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 25 au 31 Janvier 1892

NICE,	chaland <i>Paillon</i> , fr., c. Ceruti,	houille.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , c. Dalbéra	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Mascarelli,	sable.
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Agaud,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

On demande un EXPÉDITIONNAIRE

AYANT UNE BELLE ÉCRITURE

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco

ON DEMANDE

UNE FEMME DE MÉNAGE

S'adresser au bureau du Journal

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^e DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier-Févr.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
26	759.5	760.2	760.7	760.8	761.2	10.2	12.4	11.2	11.2	9.8	61	E léger, N E violent	Beau		
27	59.9	60.3	59.7	59.6	59.2	9.6	12.2	12.3	8.4	8.6	59	S O léger, modéré	id.		
28	57.5	58.9	61.5	63.8	63.4	9.2	10.2	10.4	10.3	10.2	60	N E violent, calme	Couvert		
29	62.2	62.5	62.4	62.1	62.5	9.2	11.7	12.6	12.2	10.3	59	Calme, N O	id.		
30	64.5	65.2	65.2	64.6	64.2	10.4	12.2	12.8	12.4	11.8	71	Calme	Beau		
31	61.2	61.3	61.5	61.5	61.4	11.2	12.4	13.4	12.8	11.6	75	id.	Couvert		
1	61.5	61.3	60.4	60.6	59.9	11.6	12.8	13.2	12.5	12.2	76	Calme, N E	id.		
DATES		26	27	28	29	30	31	1							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima	12.5	12.3	10.5	12.8	13.2	13.5	13.2						
		Minima	8.2	7.7	7.5	7.2	8.2	8.2	7.9						
											Pluie tombée : 0 ^{mm}				